



Gabriel SERVILLE
Député de Guyane

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Le 08/03/2018

Communiqué de Presse

Reconnaissance sociale des aidants : le groupe GDR contraint le gouvernement à prendre des engagements

Aujourd'hui, les députés du groupe GDR ont défendu en séance leur proposition de loi pour une reconnaissance sociale des aidants.

Ce texte soutenu par l'ensemble du milieu associatif est une première réponse à l'enjeu fondamental de la perte d'autonomie car la puissance publique ne joue plus aujourd'hui son rôle.

Dans un contexte de solidarité nationale défaillante et d'insuffisance de moyens financiers, la société se repose de plus en plus sur les 11 millions de proches aidants. Ce travail informel et gratuit doit être reconnu socialement grâce à l'inscription de nouveaux droits pour ces personnes.

En dépit de mesures consensuelles et attendues par nos concitoyens, la majorité En Marche et le Gouvernement ont refusé de mener un débat au fond.

La Ministre de la Santé s'est toutefois engagée devant l'Assemblée Nationale à reprendre les propositions du GDR d'ici l'été dans le cadre de mesures législatives. Nous en prenons acte tout en restant vigilant quant au respect de cet engagement.